L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 FEVRIER 1861.

G. P. WEISSE — N. DUPOUR — E. DUBERGER — N. MARRY — {Editeurs-Propriétaires}

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 5 FEVRIER.

Voir la seconde page, pour :

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers 18e Rivalue.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera sans perception.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif—Une propriété de valeur, 1er district.
Par B. Turpin, à la Bourse St Louis—Le goélette Invincible. (Succession Louis Scamfert).
Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Marchandises de présumption.

Bulletin européen.

Par l'*Etna* parti de Liverpool le 16 janvier et de Queenstown le 17 on a reçu les nouvelles suivantes.

La Bourse de Paris a ouvert le 15 avec fermeté mais a clôs lourdement. Le 3 0/0 a fermé à 67 fr. 95 centimes. La gêne financière continuait en France et le bruit courait qu'il y aurait probablement une nouvelle hausse dans le minimum de la banque de France. C'est le *Daily News* qui a dit qu'on croyait que cette banque éprouverait de grandes difficultés à maintenir ses paiements en espèces. Le *Morning Chronicle* assure que des arrangements ont été pris avec des maisons de change pour transmettre directement de Londres en Amérique de l'or pour le compte de maisons françaises. L'*Etna* a apporté en espèces quinze cent mille piastres.

Le 17 à Londres les consolidés étaient à 91 3/8 à 91 5/8 au comptant et les taux d'escompte de la Banque restaient sans changement.

Le *Moniteur* français a publié un décret par lequel se trouve abolie la taxe de trois francs par deux kilogrammes sur les sucres étrangers importés dans des navires français et venant d'autres pays que l'Europe.

Les fonds français ont haussé le 16 par suite du bruit qui a couru qu'un Congrès devait se réunir à Paris pour le règlement de la question italienne. On annonçait que la Banque de France avait pris des arrangements pour faire face aux besoins du moment. Dans *certains cercles* (in some quarters) on disait qu'on se proposait de suspendre les paiements en espèces.

Le *Moniteur* a annoncé officiellement le retrait de la flotte française de Gaëte, et s'expliqué que l'envoi de cette flotte avait eu pour objet de donner une marque de sympathie à un prince cruellement éprouvé, mais que le maintien ne pouvait en être indéfiniment prolongé sans que la présence de cette flotte ne constituât un encouragement et un appui matériel pour François II et qu'en conséquence la flotte serait retirée.

Le 15 janvier, le *Pays*, journal italien et l'*Opinione nazionale*, un des plus ardents organes de la cause italienne, ont publié chacun un article intitulé "la paix ou la guerre." Ces deux articles arrivent à la même conclusion : l'Italie doit retarder l'acquisition de Venise. Le organe du Comte Cavour à Turin, l'*Opinione* renferme un article dont l'objet est de démontrer que les bataillons autrichiens ne peuvent être mis en fuite par quelques bandes de volontaires et que ses forteresses ne peuvent être prises sans d'immenses efforts militaires.

Ces nouvelles pacifiques sont assez difficiles à expliquer avec les grands préparatifs militaires qui ont eu lieu en France et dont il n'est plus possible de faire un secret. Cependant on ajoute que le général Turr avait consenti à servir de mediateur entre Cavour et Garibaldi afin d'obtenir de ce dernier qu'il remît à une époque ultérieure l'exécution de ses plans d'attaque contre Venise.

La question des duchés allemands est revenue sur le tapis. A l'ouverture des chambres prussiennes le nouveau roi, Guillaume Ier a dit que le devoir national était d'amener une solution des difficultés existant avec le Danemark à l'occasion du Holstein, et il a en outre déclaré que de son intention de rester fidèle aux principes formulés par lui précédemment. Le gouvernement russe aurait saisi cette occasion pour protester contre les projets belliqueux que semblait renfermer cette déclaration. Ainsi l'Europe se trouve toujours en présence des mêmes problèmes insolubles ; question d'Orient, compliquée par l'occupation de la Syrie, question des principautés danubiennes, question d'Italie, question des duchés allemands. On voit qu'il y a mat de l'ouvrage pour un congrès, si les congrès de diplomates n'étaient plus propres à embrouiller les difficultés qu'à les simplifier.

Les journaux anglais font un tableau effrayant de la misère qui règne dans certaines parties de la Grande Bretagne. Dans les districts de Spitalfields et de Coventry où sont les manufactures de soieries, plus de 40,000 individus sont sans ouvrage et dénués de tout. Leurs patrons presque ruinés ne peuvent venir à leur secours. Cet état de choses est attribué à deux causes, les grèves qui ont eu lieu dernièrement, et les caprices de la mode qui ont fait manquer totalement la vente de certaines sortes de rubans qui formaient la partie la plus importante de la fabrication de Coventry. A Londres, les mêmes causes se font sentir et sont faciles à expliquer. Dans les temps les plus prospères, il est des centaines de mille d'individus qui jouent juste de quoi ne pas mourir de faim. Dès que la gêne se fait sentir dans les affaires et que le travail cesse pour ces malheureux, la faim les jette dans la rue en quête d'une aumône ou les pousse à s'amenter à la porte des boulangers.

On conçoit que dans un pareil état de choses, l'Angleterre ne pourrait permettre qu'on interceptât le coton destiné à ses manufactures de Manchester et de Birmingham.

Chaque nation a son cauchemar. L'Espagne qui est restée depuis quelques années dans une ère de renovation n'en est pas exempte. On se rappelle la folle tentative de débarquement du comte de Montemolin et de son frère, leur arrestation et leur renonciation au trône d'Espagne auquel ils prétendaient du chef de leur père Don Carlos. Le comte de Montemolin et sa femme viennent de mourir à Trieste le 14 janvier et quelque temps avant la mort du frère prétendu prétendant Ajait été annoncée.

La nation se trouve pas pour cela débarrassée de tous les prétendants, car le troisième fils de Don Carlos, Don Juan, avait depuis la renonciation de ses frères revendiqué les droits de son père à la couronne ; et dans des manifestes très libéraux en la forme il avait annoncé l'intention d'en appeler au suffrage universel. Il paraît qu'un parti s'est formé en Espagne pour soutenir les prétentions de ce personnage car nous trouvons dans une correspondance le texte d'une adresse signée de plusieurs milliers d'individus qui venait d'être envoyée au prince Don Juan à Londres pour le féliciter des principes libéraux qu'il a manifestés et surtout de ses idées sur la liberté des cultes. On trouvera plus loin le texte de ce document.

Comme on le voit l'année 1861 menace d'être féconde en orages politiques et l'Europe monarchique n'en sera pas plus exempte que l'Amérique républicaine.

Convention de la Louisiane.

SEANCE DU 1 FEVRIER 1861.

La séance est ouverte à onze heures. L'hon. A. Monton occupe le fauteuil. Quatre-vingt-quinze délégués sont présents.

M. Elgee présente une résolution qui ordonne l'adoption d'un drapeau pour l'Etat. Il en fait ressortir la nécessité dans les circonstances actuelles. La Louisiane, qu'elle se joigne à d'autres Etats du Sud ou reste seule, doit avoir une insigne quelconque qui la fasse reconnaître parmi les nations du monde. Aucune loi, ajoute M. Elgee, ne reconnaît le Bleuet et l'étoile qui flottent en ce moment au dessus du Capitole.

La résolution est adoptée.—MM. Elgee, Robinson Brasses sont nommés membres du comité.

M. Scott propose que les 1, 2, 3 et 4 décembres de sessions secrètes qu'après que les deux tiers des délégués l'auront demandée. La résolution est déposée sur le bureau jusqu'à ce matin.

M. Elgee présente une résolution qui révèle la longue série des pouvoirs législatifs que l'Etat avait accordés au Congrès.—Le délégué se fonde sur ce que la Convention a, dans différentes occasions, semblé vouloir assumer l'autorité qu'il appartient à la Législature, seulement d'exercer.—L'Etat pale aujourd'hui dix mille piastres par semaine par suite de ces empiétements.

Les journaux anglais font un tableau effrayant de la misère qui règne dans certaines parties de la Grande Bretagne. Dans les districts de Spitalfields et de Coventry où sont les manufactures de soieries, plus de 40,000 individus sont sans ouvrage et dénués de tout. Leurs patrons presque ruinés ne peuvent venir à leur secours. Cet état de choses est attribué à deux causes, les grèves qui ont eu lieu dernièrement, et les caprices de la mode qui ont fait manquer totalement la vente de certaines sortes de rubans qui formaient la partie la plus importante de la fabrication de Coventry. A Londres, les mêmes causes se font sentir et sont faciles à expliquer. Dans les temps les plus prospères, il est des centaines de mille d'individus qui jouent juste de quoi ne pas mourir de faim. Dès que la gêne se fait sentir dans les affaires et que le travail cesse pour ces malheureux, la faim les jette dans la rue en quête d'une aumône ou les pousse à s'amenter à la porte des boulangers.

On conçoit que dans un pareil état de choses, l'Angleterre ne pourrait permettre qu'on interceptât le coton destiné à ses manufactures de Manchester et de Birmingham.

Chaque nation a son cauchemar. L'Espagne qui est restée depuis quelques années dans une ère de renovation n'en est pas exempte. On se rappelle la folle tentative de débarquement du comte de Montemolin et de son frère, leur arrestation et leur renonciation au trône d'Espagne auquel ils prétendaient du chef de leur père Don Carlos. Le comte de Montemolin et sa femme viennent de mourir à Trieste le 14 janvier et quelque temps avant la mort du frère prétendu prétendant Ajait été annoncée.

La nation ne se trouve pas pour cela débarrassée de tous les prétendants, car le troisième fils de Don Carlos, Don Juan, avait depuis la renonciation de ses frères revendiqué les droits de son père à la couronne ; et dans des manifestes très libéraux en la forme il avait annoncé l'intention d'en appeler au suffrage universel. Il paraît qu'un parti s'est formé en Espagne pour soutenir les prétentions de ce personnage car nous trouvons dans une correspondance le texte d'une adresse signée de plusieurs milliers d'individus qui venait d'être envoyée au prince Don Juan à Londres pour le féliciter des principes libéraux qu'il a manifestés et surtout de ses idées sur la liberté des cultes. On trouvera plus loin le texte de ce document.

Comme on le voit l'année 1861 menace d'être féconde en orages politiques et l'Europe monarchique n'en sera pas plus exempte que l'Amérique républicaine.

Convention de la Louisiane.

SEANCE DU 1 FEVRIER 1861.

La séance est ouverte à onze heures. L'hon. A. Monton occupe le fauteuil. Quatre-vingt-quinze délégués sont présents.

M. Elgee présente une résolution qui ordonne l'adoption d'un drapeau pour l'Etat. Il en fait ressortir la nécessité dans les circonstances actuelles. La Louisiane, qu'elle se joigne à d'autres Etats du Sud ou reste seule, doit avoir une insigne quelconque qui la fasse reconnaître parmi les nations du monde. Aucune loi, ajoute M. Elgee, ne reconnaît le Bleuet et l'étoile qui flottent en ce moment au dessus du Capitole.

La résolution est adoptée.—MM. Elgee, Robinson Brasses sont nommés membres du comité.

M. Scott propose que les 1, 2, 3 et 4 décembres de sessions secrètes qu'après que les deux tiers des délégués l'auront demandée. La résolution est déposée sur le bureau jusqu'à ce matin.

M. Elgee présente une résolution qui révèle la longue série des pouvoirs législatifs que l'Etat avait accordés au Congrès.—Le délégué se fonde sur ce que la Convention a, dans différentes occasions, semblé vouloir assumer l'autorité qu'il appartient à la Législature, seulement d'exercer.—L'Etat pale aujourd'hui dix mille piastres par semaine par suite de ces empiétements.

M. Marks (de Caddo) propose qu'il soit imprimé cinq cents brochures renfermant le texte des ordres adoptées jusqu'à ce jour à la Convention.—La proposition est rejetée.

M. Richardson (de Washington) demande que la Convention s'ajourne jusqu'à demain, 9 courant, et que le comité de nouveau que le 4 du mois prochain, à moins que le Président ne juge convenable de la convoquer plus tôt.—M. Hendon sur le même sujet, et M. Ferguson le combat.

M. Taylor présente une résolution qui ordonne l'établissement d'un conseil qui devra aider le Gouverneur dans l'accomplissement des mesures devant qu'il lui soit imposées.—Nombreux sont le comité chargé de conférer avec le Gouverneur.

Le comité engagé avait été nommé la question des droits, &c, des citoyens, présente son rapport, par l'entremise de son Président, M. Kennedy. La Convention, à la demande de M. Chas Bon, lit le rapport du Président des nouvelles impressions pour en faire le sujet des débats à mercredi prochain, à une heure.—Le président informe de l'Etat, d'après cette ordonnance, tous ceux qui, depuis le 1 janvier, ont été nommés par le président, le Gouverneur ou par le président, le Gouverneur ou autorisés ; tous ceux qui sont nommés par le président, qui ne sont pas encore confirmés ; ceux qui sont nommés par le président, le Gouverneur ou autorisés ; tous